



**Département
des Landes**

Xavier Fortinon

Président du Conseil départemental

Monsieur Georges CINGAL

Président

Fédération SEPANSO LANDES

1581 route de Cazordite

40300 CAGNOTTE

DGA Transitions Écologique, Énergétique et Mobilités
Direction de l'Environnement

Réf. : AZ/SC - KLK D23080393 KFK

Dossier suivi par :

Andoni ZUAZO

Service Milieux Aquatiques

Poste : 8730

Le **18 SEP. 2023**

Objet : Nettoyage différencié du littoral landais.

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 26 mars dernier, vous m'interrogez quant au retour sur l'estran du sable issu des collectes de l'opération de nettoyage différencié du littoral landais.

Le 21 mars dernier, vous aviez également écrit à Mme la Préfète des Landes afin de dénoncer le passage régulier d'engins de nettoyage du littoral par l'accès nord de la Commune de Moliets-et-Maâ (rue de l'Embouchure) traversant le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale du Courant d'Huchet.

Depuis 1991, à l'initiative du Département, le nettoyage du littoral landais est organisé à l'échelle des 106 km de linéaire de la côte landaise. Cette opération est conduite dans le cadre d'un partenariat établi avec l'ensemble des collectivités littorales et vise à répondre à des enjeux environnementaux, touristiques et sociaux.

Au 1^{er} janvier 2018, la compétence de nettoyage du littoral landais a été confiée au Syndicat Mixte du Littoral Landais (SMLL) qui, outre le Département, fédère les 17 Communes littorales et 2 Communautés de Communes. Cette organisation nouvelle a ainsi permis d'installer une gouvernance collective qui inscrit l'opération dans la durée. La Direction Générale de l'Armement - Essais de Missiles (DGA-EM), gestionnaire de 26 km de la côte landaise, est associée conventionnellement à l'opération.

L'opération de nettoyage différencié du littoral landais n'a cessé d'évoluer au fil du temps pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020, 100 % des apports collectés sont valorisés. De plus, 16 km de littoral font l'objet d'un nettoyage strictement manuel que le SMLL a choisi de confier exclusivement à des structures d'insertion.

S'agissant des accès à l'estran empruntés par les engins de nettoyage, je vous informe que si l'accès nord de la Commune de Moliets-et-Maâ (rue de l'Embouchure) est bien identifié dans

Hôtel du Département

23 rue Victor Hugo

40025 MONT DE MARSAN CEDEX

Tél. : 05 58 05 40 40

Fax : 05 58 05 41 90

Mél. : environnement@landes.fr

le cadre de l'opération conduite par le SMLL, cet accès n'est en pratique pas utilisé par les engins de la société en charge des prestations de nettoyage et collecte mécaniques, ceux-ci privilégiant tout au long de l'année l'accès sud (avenue de l'Océan).

S'agissant de la fraction de sable exportée à l'occasion du nettoyage mécanisé, des progrès significatifs ont été réalisés depuis l'intégration de modifications techniques permettant d'accentuer la séparation du sable et du déchet lors de la phase de collecte, diminuant ainsi les volumes de sable exportés vers la plateforme de tri. De plus, une procédure de retour du sable à l'estran est imposée dans le cahier des charges de l'opération au prestataire chargé du tri et de la valorisation des apports. Ainsi, chaque séance de tri des déchets collectés sur le littoral permet d'isoler le sable au sein d'une fraction issue d'un criblage avec une maille de 8 mm. Le sable est ensuite soumis à des analyses avant son retour sur l'estran, analyses qui jusqu'à ce jour se sont systématiquement révélées conformes.

Enfin, j'en profite pour vous informer que le SMLL étudie actuellement la faisabilité de la mise en place d'une collecte spécifique des microplastiques. Une seconde phase d'essais aura lieu dans les prochains mois avant validation définitive d'un mode opératoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.

X F. L _____

Xavier FORTINON
Président du Département des Landes

Copie : Présidente Syndicat Mixte du Littoral Landais